L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1873.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite [illegible] partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 4 septembre.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 11 sept.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 18 septembre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......$100
Deuxième......[illegible]
Troisième......[illegible]

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec ameublement, comprenant vin, literie et ustensiles, $[illegible] pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 3, Nouvelle-Orléans.
4avril—1a

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	18 Sept.	20 oct.
Hannover	16 oct.	17 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00 en or.
De " à Indianola..........45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No. 42 de la rue de l'Union.
12 fév—

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse MARDI, 10 Sept. à 6 h. P. M.

Assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine......$50
Entrepont......25
Billet d'excursion......80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
4mai—1an

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie, ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s (Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français ou en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 a t 2

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays. Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes. [illegible] & CO. propriétaires, P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer construit de 1ère classe, E. B. WARD, Jr., Capt. G. PIZZATI, partira positivement ________ à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO., 23 et 25 Fulton Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus conjointement avec ses paquebots réguliers.
2 mars—1 an

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 1er décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Les bateaux qui se relient au train d'excursion du dimanche partiront d'ici à 8 heures du matin et seront de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

D. S. PAYNE, Surintendant
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur YAZOO VALLEY, remplaçant le NATCHEZ, Frank Beck Jr. Capitaine, A. A. Roland, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & YORK, 108 Commune et J. F. CABLE, 17 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné reçoit le fret et signe les connaissements pour Yazoo, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg à Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent, Au No 33 de la rue des Magasins.
25sept—1a

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, une fois par semaine.

Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, ________ commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 82 Gravier, LORD & McPEAKE, 42 Camp.
Oct 4—1a

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

ASSUMPTION en place du Henri Tête, P. A. CHARLET Capitaine, N. Z. DUPRE, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

L'ASSUMPTION prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 105 rue Decatur, près St. Louis.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf NEW CAMELIA, à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis, Capitaine WM. HANOVER, commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin; il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux de fret et les autres renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 24mars 15 oct.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf, NEW CAMELIA, très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis, capitaine WM. HANOVER, Fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour..........$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, agent,
24 mars 15oct au No 20 de la rue de l'Union.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, dues de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dans les terres [illegible] de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

56.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
A. Pairey, D. Urquhart.
26 mars—1 an

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir du lundi [illegible] les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint, chaque fois, un wagon pour passagers.

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons dortoirs de Pullman de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks correspondants dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—1a

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express No 1	5:45 P M	Express No 2	9 00 A M
Way No 3	7:00 A M	Way No 4	7:35 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT, JUSQU'À LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS ET CHICAGO.

Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—1a

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.
THE QUICKEST ROUTE EAST.
Double Daily Through Trains.

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from July 6 1878, as follows:—

LEAVE.		ARRIVE.	
Express No 1	5:45 P M	Express No 2	9:00 A M
Way No 3	7:00 A M	Way No 4	7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE, and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—1a

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly, 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.	Du Lac.
6 heures...A. M.	7 heures...A. M.
8 "	9 "
10 "	11½ "
Midi	12½ "...P. M.
2 "...P.	2½ "
3 "	3½ "
4 "	4½ "
5 "	5½ "
6 "	6½ "
7 "	[illegible]

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 7½ heures et demie du soir et de la ville à 8 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche, seulement, à 8 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON, Receveur.
1er mai—an

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9......RUE DECATUR......9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux, et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad & Cie, de Cognac, et de l'incomparable Bénédictine des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,

65......Rue Decatur......65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. DUBA & CO., Cognac, de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans
9 déc—77—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—
Sur risques de feu......$334,652 72
Sur risques de mer......20,648 79
Sur risques de rivières......24,051 91
Total des primes......$379,353 42
En moins, primes non expirées......117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878......$261,512 42
Pertes payées—
Sur risques de feu......$55,427 90
Sur risques de mer......13,465 64
Sur risques de rivières......10,264 92
Taxes, dépenses et intérêt payés......35,317 53
Ré-assurances et primes remboursées......18,313 67-132,799 68
Bénéfices......$128,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:
Propriétés foncières......$206,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires......65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions......196,376 40
Billets garantis par hypothèques......186,501 65
Billets reposant sur nantissements......69,870 63
Effets à recevoir......81,811 67
Primes en voie de recouvrement......42,467 11
Agricultural Fair Association......2,000 00
Scripts de la ville......5,879 39
En caisse......81,551 35
$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, Signé, sous serment, par-devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé......$500,000

VINGT DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Bureau No 33 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.
Sur les risques de feu......$253,685 74
Sur les risques de rivières......91,210 38
Sur les risques maritimes......80,473 55
$425,369 67
A ajouter— Risques non terminés 1876......$94,275 00
Primes brutes......$519,644 67
Moins— Risques non terminés 1877......$104,741 00
Primes remboursées......16,445 78—$121,186 78
Primes nettes......$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—
Sur les risques de feu......$92,406 56
Sur les risques de rivières......19,185 02
Sur les risques de mer......20,643 91
$132,235 49
Pertes non ajustées......36,000 00
$168,235 49
A ajouter— Réassurances......$44,797 29
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock......50,279 11
Fonds de réserve......10,000 00
Intérêt sur capital......49,562 41
$322,874 30
Moins escompte et intérêt......29,075 68
$293,798 62
Profit net......$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.
Actions et Bons......$306,329 00
Prêts sur hypothèque......9,122 63
Prêts sur garantie......93,040 09
Billets à recevoir......11,458 35
Propriétés foncières......25,000 00
Primes en voie de collection......52,435 49
Argent en caisse......159,482 73
Total de l'actif......$656,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, [illegible] les profits nets de l'année, a résolu de payer aux actionnaires, [illegible] un dividende en argent de 5 pour cent et de prendre sur le montant net des primes [illegible] de l'année écoulée le 31 décembre 1877, [illegible] dividende sera payé à partir de lundi, 20 janvier 1878.

DIRECTEURS.
E. J. HART, JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, B. W. TAYLOR,
R. BISCOE, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY, [illegible] LEVY,
W. E. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. ALCUS, R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. S. [illegible]
20 janv—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu......$266,881 02
Primes maritimes......64,632 42
Primes de rivière......29,246 04
Total des primes......$360,759 46
Moins
Primes sur risques non expirés......$86,057 66
Primes remboursées......12,190 18
Ré-assurances......20,742 89 118,990 73
Primes nettes......$241,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage......41,823 54
$283,592 29
A déduire:
Pertes par le feu...$66,417 85
Pertes maritimes...17,782 00
Pertes de rivières...12,220 85 $96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0......40,499 04
Dépenses générales......24,214 46
Taxes et licences d'Etat et de ville......10,242 70
Board of underwriters......6,750 55 $194,176 45
Profits pour l'année 1877......89 415 84
A déduire:
Profits et pertes......$58,606 28
Dividende, 30 juin 1877..$25,000 00
Dividende, 31 décembre 1877.. 25,000 00 50,000 00
Balance......809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur marchande de la place.
Argent en Banque...$58,065 76
Propriétés foncières...118,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., Bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et consols de l'Etat de la Louisiane......195,390 42
Billets à recevoir (pour primes)......11,429 38
Billets de première hypothèque, billets avec garantie......166,523 84
Primes en voie de collection......70,210 94 $619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878. JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:
ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums......$180,751 16
Marine premiums......36,729 15
River premiums......82,136 50
$299,616 81
Earned premiums, less reinsurance and return premiums......$228,931 32
Losses paid and estimated:
Fire losses......$44,424 27
Marine losses......12,199 00
River losses......40,635 96
97,259 22
$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc. $59,291 28
Less rents, salvage, savings, etc......21,629 80
37,661 48
Gross profits......$94,010 61

The company have the following assets:
Bills receivable......$39,988 67
Loans on bonds and mortgage......44,707 80
$84,696 47
Loans on call......$70,315 35
Cash......63,126 62
133,441 97
City bonds......83,117 20
Bank and other stocks......59,186 63
Real estate......112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account......23,992 19
$566,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT, on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT in cash, be paid on MONDAY June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES.
Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
21 mai Jno. M. Parker.

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums......$266,881 02
Marine Premiums......64,632 42
River Premiums......29,246 04
Total Premiums......$360,759 46
Less—
Premiums on expired risks......$86,057 66
Return Premiums......12,190 18
Reinsurance......20,742 89—118,990 73
Net earned premiums......$241,768 75
Add interest and salvage......41,823 54
$283,592 29
Deduct—
Fire losses $66,417 85
Mar. losses 17,722 00
River losses 12,320 85—$96,460 70
Rebate on 15 per cent. 40,499 04
General expenses 24,214 46
State and city taxes and license 10,242 70
Board of Underwriters. 6,750 55—194,176 45
Profit for the year 1877......$109,415 84
Deduct—
Profit and loss......58,606 28
Dividend, June 30 1877 $25,000 00
Dividend December 31 1877 25,000 00—50,000 00
Balance......809 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.
Cash in bank......$58,065 76
Real Estate......118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols......195,390 42
Bills receivable for premiums......11,429 38
First mortgage notes and pledge notes......166,523 84
Premiums in course of collection......70,210 94—619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:
Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carriere,
Charles E. Schmidt, Jules Aldige,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year:
On Fire Risks......$334,652 72
On Marine Risks......20,648 79
On River Risks......24,051 91
Total Premiums......$379,353 42
Less Unearned Premiums......117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878......$261,512 42
LOSSES PAID.
On Fire Risks......$55,427 90
On Marine Risks......13,465 64
On River Risks......10,264 92
Taxes and expenses, less interest......35,317 53
Re-insurances and Return Premiums......18,313 67—132,799 68
Profit......$128,712 74

The Company have the following assets:
Real Estate......$206,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds......65,100 53
Bank, Water Works and other stocks......196,376 40
Notes secured by mortgage......186,501 65
Notes secured by pledge......69,870 63
Bills receivable......81,811 67
Premiums in course of collection......42,467 11
Agricultural Fair Association......2,000 00
City Scrips......5,879 39
Cash on hand......81,551 35
$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers,
OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey, will leave her wharf, foot of Toulouse street, TUESDAY, Sept. 10, at 6 P.M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage......$50
Steerage......25
Excursion tickets......80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 1 Carondelet Street
may1—1y

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie......$180,751 16
Primes maritimes......36,729 15
Primes de rivières......82,136 50
$299,616 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues......$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:
Pertes d'incendie...$44,424 27
Pertes maritimes...12,199 00
Pertes de rivières...40,635 96
97,259 22
131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc......59,291 28
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc......21,629 80
37,661 48
Profits bruts......$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir......$39,988 67
Prêts sur bons et hypothèques......44,707 80
$84,696 47
Prêts remboursables sur demande......$70,315 35
Argent......63,126 62
133,441 97
Bons de ville......83,117 20
Actions de banques et autres......59,186 63
Propriétés foncières......112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account......23,992 19
Total de l'actif......$566,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président
HENRY V. OGDEN, Secrétaire

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant, LUNDI 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
Jno. M. Parker.
24 mai—

QUEYROUZE & BOIS

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,
18 juil 78—1 an. Nlle Orléans.

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters,

FIRST PRIZE
Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal coin Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryades cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryade cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

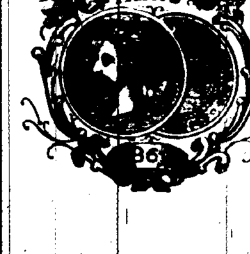

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

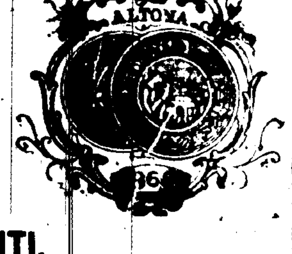

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd[illegible]
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUEYROUZE'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à des [illegible]
Agence STAR NEW STYLE & FOREE'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

DEUXIÈME PARTIE.

LA COMTESSE DE GORDES.

(Suite.)

—Sans doute... mais quelle est cette cause? — Divers cas d'empoisonnement offrent seuls, dans leurs résultats, certaines analogies avec ces crises...—Il est des poisons végétaux qui déterminent des hallucinations et conduisent jusqu'à la folie...—Admettez-vous la possibilité d'un empoisonnement accidentel?...

—Non! — répondit Raoul — Je le nie formellement. — Ma belle-sœur et moi nous avons toujours pris notre part, comme Mme de Gordes, des mets servis à nos repas, et ces mets ont été achetés par les domestiques...—Personne n'a souffert... — D'ailleurs l'empoisonnement, en le supposant possible, aurait suivi sa marche naturelle, conduisant la malade à un état de plus en plus grave jusqu'à une conclusion fatale, tandis que de fréquentes intermittences se sont produites dans l'état de ma femme qui parfois allait tout à fait bien pour retomber ensuite...

—C'est parfaitement juste....—Il est [illegible] de me contenter moi-même de ce [illegible] hier à Mme de Gordes sans [illegible] y croire beaucoup, et n'attribuer au mal d'autre cause qu'un désordre momentané du système nerveux...—Les nerfs sont la suprême ressource des médecins dans l'embarras...—Avec les nerfs ils expliquent, tant bien que mal, ce qu'il leur serait impossible d'expliquer autrement...

—Enfin — reprit Raoul — peu importe la cause pourvu que vous supprimiez l'effet...—Venez voir la comtesse...

—Bonjour, cher docteur! — dit Jeanne en souriant; — Vous serez content de moi ce matin! — Je suis guérie, et grâce à vous!!

Le médecin prit d'une main tremblante la main que lui tendait Mme de Gordes, et appuya ses doigts sur le poignet.

—En effet — murmura-t-il — tout va bien....—Point de fièvre, et la peau est fraîche....—Je sais déjà que vous avez dormi comme je l'espérais....

—Faites-moi dormir toujours de même, cher docteur....—Ça paraît si bon, le sommeil, après de longues insomnies...

—Vous dormirez, je vous le promets...

—Que m'ordonnez-vous?....

—Rien...

—Comment, rien?

—Je veux dire point de médicament. L'absence de toute fatigue et un régime très simple, dont je vous laisserai l'indication écrite, suffiront je pense pour vous ramener en peu de jours à votre état normal...

—Ainsi, cher docteur, tout est fini?... Ma maladie ne reviendra pas?...

—Je l'espère et j'y compte....

Maxime Giraud, malheureusement, se trompait.

Jeanne pendant une semaine alla de mieux en mieux.—Toutes ses nuits étaient calmes; ses forces et son appétit revenaient rapidement.

Dès le huitième jour elle pouvait faire un tour dans le parc en s'appuyant au bras de Raoul ou à celui de Renée.

Une joie vive régnait au château et au village; les serviteurs et les paysans, nous le savons, adoraient la comtesse.

Le docteur, ayant fait son devoir, déclara que, ses visites devenant [illegible]

Hélas! l'occasion de tenir cette promesse ne se fit point attendre.

Le surlendemain du jour où Maxime Giraud déclarait ses soins inutiles, une voiture du château allait le chercher en toute hâte et l'amenait plein d'étonnement et d'effroi.

Que se passait-il donc?

La petite comtesse venait d'avoir une rechute, et les caractères de cette rechute ne ressemblaient en rien à ceux que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs.

A partir de ce moment commença une nouvelle maladie, plus étrange encore, plus mystérieuse, plus inexplicable que la première.

Des alternatives incompréhensibles d'accalmies inattendues et de défaillances soudaines se succédaient contre toute logique et mettaient absolument en défaut le savoir et la pénétration de Maxime.

Un découragement profond, un désespoir facile à comprendre, impossible à décrire, s'emparaient du jeune médecin...

Celle qu'il aimait plus que tout au monde et pour qui, de grand cœur, il aurait donné sa vie, souffrait et s'éteignait lentement, devant lui, et il ne pouvait rien pour la soulager, rien pour la sauver!!...

—Qu'est-ce donc que la science? — se demandait-il avec une poignante amertume, et par moments il sentait sa tête s'égarer.

—Monsieur le comte — dit-il un jour à Raoul — je serais impardonnable à mes propres yeux si je vous dissimulais la gravité de la situation.—Le mal grandit et je suis désarmé contre lui.... — Je n'ai plus confiance en moi....—La responsabilité morale que j'assume en donnant seul mes soins à Mme de Gordes me paraît trop lourde.... elle m'écrase....—Autorisez-moi, je vous en supplie, à provoquer une consultation....—Je suis un pauvre médecin obscur... l'expérience et l'autorité me font défaut....—Appelez ici quelques-uns des plus illustres parmi mes confrères parisiens.... — Où je ne vois que ténèbres, ils apporteront sans doute la lumière...

Renée assistait à l'entretien. — Un imperceptible frémissement [illegible] res décela seul son émotion.

—Vous êtes dans le vrai, je le sens bien, — dit-elle d'une voix très lente — mais ne craignez-vous point d'épouvanter ma sœur en lui révélant vos inquiétudes? — Amener à son chevet des médecins de Paris, c'est lui montrer l'imminence du péril.... — N'y a-t-il pas là un danger d'un autre genre, et l'effroi ne peut-il causer à Jeanne un bouleversement funeste?...

—Renée a tristement raison.... — balbutia Raoul avec angoisse — Cette consultation, dont je ne comprends que trop l'urgence, risquerait à coup sûr d'aggraver l'état de ma femme bien-aimée.....—J'hésite....

—Voulez-vous donc laisser Mme de Gordes mourir abandonnée? — reprit vivement Maxime. — J'ai le sentiment de mon impuissance.... Si vous me refusez l'aide que je réclame, je me retirerai. Ma conscience me l'ordonne...

[illegible]

—Agissez, cher docteur....—vous avez pleins pouvoirs.

Le jeune médecin ne perdit pas un instant et n'eut point de peine à convaincre Jeanne que, dans l'intérêt de sa prompte guérison, il devait consulter les conseils de quelques collègues plus expérimentés que lui.

—Soit! — murmura la jeune malade — qu'ils viennent, puisque vous réclamez leur aide pour une tâche à laquelle vous suffisiez très bien tout seul, et guérissez-moi vite, car en vérité c'est trop long...

La semaine suivante, trois des médecins à la mode que des honoraires princiers déterminent difficilement à s'éloigner pendant quarante-huit heures de leur immense clientèle, arrivèrent au château de Gordes.

Ils furent unanimes à déclarer [illegible] nerveuse entièrement inédite, et qu'ils ne savaient quel nom donner à ce mal caméléon, dont le diagnostic variait de jour en jour et pour ainsi dire d'heure en heure.

Ils approuvèrent sans restriction dans le passé les agissements du jeune docteur, mais ils essayèrent d'être d'accord sur le traitement à suivre dans l'avenir, et chacun d'eux émit à ce sujet—mais avec la plus grande courtoisie—un avis différent, prouvant bien ainsi que, depuis Molière et Lesage, les us et coutumes du corps médical se sont notablement transformés.

Enfin ils partirent, munis de chèques d'une sérieuse importance, après avoir engagé leur confrère—dans l'intérêt de la science—à prendre des notes minutieuses sur un cas si curieux et si rare, et à en envoyer à l'Académie de médecine un rapport bourré de faits et d'observations dont il résulterait pour lui, sans aucun doute, infiniment d'honneur....

—Ainsi me voilà seul de nouveau.... —pensa Maxime—seul pour combattre sur ce champ de bataille déserté par mes illustres maîtres!!—L'ennemi se cache dans les ténèbres....les armes me font défaut....—et pourtant il faut vaincre!!... vaincre ou mourir....

Maxime alla trouver Raoul.

—Monsieur le comte—lui dit-il—faites-moi donner une chambre au château.... —Tant que Mme de Gordes sera en péril je ne retournerai pas à Rancey.......

XXXII

Laissons se développer, au château de Gordes, le prologue du drame sombre qui devait amener dans un prochain avenir de formidables péripéties, et rejoignons à Paris Lazarine et quelques-uns des personnages importants de notre récit.

Nous avons vu [illegible] quis Robert quitter la veuve du marquis du Roy et se rendre à [illegible] de la Tour [illegible] au pas de ses chevaux et [illegible] d'Orléans [illegible] suspendu de ses voitures [illegible] mieux.

Jules Leroux—le meilleur des pères—(l'ex-banquier se décernait ce titre avec la plus complète et la plus naïve bonne foi)—l'attendait à la gare de Paris; il la fit monter dans une voiture non moins bien suspendue, et la conduisit, rue Murillo, au petit hôtel qu'il venait de louer pour elle moyennant vingt mille francs par an, et dont Lebel-Girard avait fourni le mobilier.

Lebel-Girard, ce tapissier-artiste, membre du conseil municipal d'Enghien et décoré—(soit dit entre parenthèse)—est pour les lecteurs du *Père* une ancienne connaissance.

C'est lui qui, grâce à ses relations avec le millionnaire Nicolas Bouchard (de Montmorency) et dans le but assurément légitime de recouvrer une importante créance fort aventurée, avait négocié le mariage de Marguerite Bouchard et du comte Paul de Nancey (Le mari de Marguerite).

Les Parisiens familiarisés avec les nouveaux quartiers savent que la rue Murillo longe le parc Monceaux sur lequel ses habitations ont des jardins en miniature et, croyons-nous, des sorties particulières.

Malgré sa dénomination de *petit hôtel*, le logis loué par Jules Leroux pour sa fille était en réalité d'une ampleur très suffisante; mais, à côté de l'hôtel immense qu'au temps de sa prospérité l'ex-banquier possédait boulevard Haussmann, à côté de l'hôtel d'Orléans et du château de la Tour-du-Roy, il semblait étroit par comparaison.

Difficilement d'ailleurs on aurait pu trouver une construction plus coquette et mieux distribuée.

Les remises et les écuries occupaient dans la cour deux pavillions, à droite et à gauche de la grille.

Le rez-de-chaussée, auquel on accédait par un perron de cinq ou six marches, ornées de fleurs rares dans des vases de faïence d'Urbino, se composait d'un vestibule, d'une salle à manger, de deux grands salons, d'un plus petit servant de boudoir, et d'une serre donnant sur le parc.

Ce rez-de-chaussée permettait, on le voit, sinon de donner des fêtes à *tout Paris*, au moins de recevoir sans encombrement cent cinquante ou deux cents personnes.

Au premier étage se trouvaient deux [illegible] complets, ayant chacun une vaste chambre à coucher, [illegible] cabinet de toilette et une salle de bain.

L'escalier était d'un bon style, point monumental naturellement mais de proportions suffisantes, et le tapis de moquette pourpre produisait un très bon effet sur la blancheur de ses marches en pierre polie, bordées d'une rampe en fer forgé copiée d'après les bons modèles du dix-septième siècle.

Nous nous abstiendrons de tout détail inutile au sujet de l'ameublement.

Jules Leroux l'avait dépeint de façon suffisante en ces deux lignes de sa dernière lettre à Lazarine:—*Il est de bon goût, d'une richesse suffisante et d'une fantaisie bien comprise.*

La marquise, malgré la fatigue résultant du voyage, visita l'hôtel du haut en bas, dès son arrivée, et se déclara satisfaite.

—Tout ça, papa, c'est très bien....—dit-elle.—L'ameublement et la décoration manquent peut-être un peu de ce que j'appellerai le *luxe sérieux*, mais comme ensemble c'est coquet, réjouissant à l'œil, surtout étant donné le prix que ça coûte.... car enfin on n'a pas grand'chose en fait de meubles, par le temps qui court, pour cent mille francs....

—Quatre-vingt-dix.... — fit observer Jules Leroux—J'ai obtenu un escompte de dix pour cent, vu les circonstances de l'opération et l'argent comptant....

—Tu m'as sauvé cinq cents louis, bravo!....—A qui est-ce que je dois? A toi ou au tapissier?....

—A moi.—Lebel-Girard semblait très désireux de palper sans retard.....—J'ai payé....

—Ce soir je te signerai un chèque....

—Rien ne presse.

—Tu dis ça par galanterie, mais les affaires sont les affaires....—Demain tu toucheras les bons jetons....—A propos, papa, tu ne sais pas!.... je meurs de faim....

—Le cas était prévu et les ordres donnés....—Dans dix minutes le dîner de Mme la marquise sera servi sur table....

—Et tu tiendras compagnie à Mme la marquise?

—Si Mme la marquise le permet....

—Tu es un amour de père! on n'en fait plus comme toi!....

Dix minutes après ces paroles échangées, Jules Leroux et sa fille s'attablaient devant un dîner fin venu d'un cabaret à la mode.

La conversation, très animée roula sur vingt sujets différents.

On s'occupa de l'accouchement prochain de Lazarine, de la maladie de Jeanne, de la métamorphose de Renée.

Puis la marquise demanda:

—Et ton inséparable, ton *alter ego*? Le vieux est toujours jeune Euryale dont tu es le Nisus? Que devient-il?

—Tu veux parler du prince?

—Naturellement.

Jules Leroux hocha la tête.

—Hum! hum!—murmura-t-il — Bien singulier, le prince!—Je ne l'ai pas vu depuis des siècles.

—Est-ce que vous êtes brouillés?

—Du tout, mais il a quitté Paris.

—Où allait-il?

—Je ne sais pas.... Il est venu chez moi un matin, avec une mine tout à la fois importante et préoccupée; il m'a dit d'un air mystérieux qu'il partait pour un voyage de quelque durée et m'a laissé comprendre qu'il ne partait pas seul....—Dans les termes d'intimité où nous étions, j'ai cru pouvoir lui adresser quelques questions amicales....—Il m'a répondu de façon très vague, sans cacher son désir d'échapper à toute investigation sur le but de son déplacement et sur la compagne de ce déplacement ...

—Il s'agit donc d'une femme?

—Je l'ignore, mais je le parierais....—Godefroid voyageant avec un homme me l'aurait dit carrément....

—Une bonne fortune à l'âge du prince! —fit Lazarine en riant. — C'est joli, ça, tu, papa!

—L'idée m'est venue qu'il pourrait y avoir sous roche, non une bonne fortune mais un mariage....

—Allons donc!

—Mon Dieu, oui; et ce qui rend pour moi cette idée vraisemblable, c'est qu'à travers les réticences de Godefroy j'ai cru deviner qu'il comptait sur un prochain changement de position, et qu'il avait le solide espoir d'être riche avant peu de temps... Or, d'où lui viendrait la fortune, si ce n'est d'un mariage?—Les veuves millionnaires ne manquent point, et plus d'une consent de grand cœur à payer cher un titre de princesse

—Le prince marié! — reprit Lazarine avec un nouvel éclat de rire. — Ce serait drôle!....

—Pas pour sa femme! — répliqua Jules Leroux en riant aussi.

Nous aurons bientôt la preuve que la supposition de l'ex-banquier était erronée malgré sa vraisemblance, et que si M. de Castel-Vivant devait retrouver une fortune, cette fortune ne lui viendrait point d'une femme achetant son titre à prix débattu.

Lazarine s'était fait suivre d'un nombre de domestiques suffisant pour lui constituer à Paris un état de maison très confortable; mais, toujours prudente, elle avait eu grand soin de laisser à la Tour-du-Roy le vieux valet de chambre Dominique.

Le motif de cette précaution se devine. Ne pouvant se soustraire à la nécessité de recevoir Marcel Laugier, et Dominique étant le seul des serviteurs du marquis Robert qui se fût trouvé en rapport avec l'officier de hussards lors de son passage dans la ville de Jeanne d'Arc, le seul par conséquent qui pût le reconnaître, il fallait l'éloigner.

Quinze jours s'écoulèrent.

La jeune femme, à qui la promenade en voiture était défendue, et qui se souciait peu de sortir à pied dans son état de grossesse très avancé et très visible, n'avait d'autres distractions que les courtes visites quotidiennes de son père et commençait à s'ennuyer fort.

Elle se souvint d'avoir promis à Marcel Laugier de lui écrire dès que son installation serait complète, pour lui donner son adresse et l'autoriser à se présenter.

—Il n'est pas amusant—pensa-t-elle—mais ses visites me feront toujours passer une heure ou deux....

En conséquence elle prit une feuille de papier à lettre, sans armoiries, sans initiales, sans couronne, et traça ces mots, peu compromettants, que ne suivait aucune signature:

"*Rue Murillo, numéro....*

"*Demain, jeudi, trois heures.*"

Elle écrivit sur l'enveloppe:

"*Monsieur* [illegible] *Laugier* [illegible]"